PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 9 octobre 2026 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Présents :

Président : Christophe PORTE

Julie ARNOULD	Alice HUMBERT	Germain GIRAULT (CD10)
Philippe BOLMONT	Françoise LAPICQUE	Jean-Marie DEPARDIEU (CD54)
Pierre-Alexandre COUSIN	Thomas PHILIPPI	Jean-Pierre KOLB (CD 52)
Yohan DECLOMESNIL	Bernard SIMONIN	Nicolas VEJUX (CD67)
Stanislas GAZEILLES	Dominique THIRION	
Michel GROSS	Patrick SOILOT (CD08)	

Excusés :

Aurore DUSSART	Emmanuel LEGRY	Emmanuel BARCELO (CD 51)
Nicolas HEY	Anthony SCREMIN	Denis OMLOR (CD57)
Mathieu KONECNY	Corinne STOFFEL	Eric MATHIS (CD88)

Absents :

Italo BORDICHINI (CD68)	Marc LEPIN
Maxime LANG	Bruno DELHAISE (CD 55)

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général
Guillaume KRATZ, Directeur Général Adjoint
Charles LOUIS, cabinet SECEF (Commissaire aux Comptes)

◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊

Le Président, Christophe PORTE, ouvre la séance à 19h10 en remerciant les participants pour leur présence et en présentant les excuses de certains.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Christophe PORTE)

Le Président Christophe PORTE rappelle que le procès-verbal de la réunion du Bureau de Ligue du 8 septembre 2026 a été communiqué aux membres du Conseil de Ligue et qu'il est à disposition sur le site de la Ligue.

Il rend ensuite compte des principaux sujets abordés lors du Conseil fédéral des 25 et 26 septembre 2026, auquel il a participé avec Vincent BLANCHARD.

Il informe les membres de l'organisation annoncée de deux éditions de la Coupe du monde en France, la première se déroulera du 29 mars au 4 avril 2027 à Montpellier et la seconde est prévue en 2028 à l'Adidas Arena de Paris.

Le Président présente également le projet de circuit de tournois labellisés FFTT dénommé « Race ». Ce nouveau format de compétition permettra aux joueurs de cumuler des points en vue d'une qualification pour une finale nationale. Le lancement du circuit est annoncé pour avril 2027 avec une première finale prévue en mai 2028. Les modalités réglementaires restent à finaliser et devront être soumises à adoption.

L'Assemblée Générale de la FFTT se tiendra le 12 décembre 2026. Christophe PORTE précise que des évolutions tarifaires sont envisagées et doivent encore faire l'objet de discussions lors d'un prochain Conseil fédéral avant leur présentation à l'Assemblée Générale.

Il évoque ensuite les préparatifs du centenaire de la Fédération qui sera célébré en 2027. Un groupe de travail fédéral recueille les propositions d'actions et d'animations susceptibles d'être organisées à cette occasion.
Ce sujet a également été abordé lors du colloque de zone, au cours duquel un soutien aux Ligues du Grand Est et de Bourgogne-Franche-Comté a été envisagé pour la mise en place d'événements spécifiques. Enfin, le Président dresse un bilan positif de ce colloque. Les participants ont apprécié les échanges consacrés aux différents sujets abordés, notamment au développement. Le principe de renouveler ce rendez-vous l'année suivante dans des conditions similaires a été retenu.

POINT 2 - INFOS DU DIRECTEUR GENERAL (Vincent BLANCHARD)

Organisation et ressources humaines des services régionaux

Vincent BLANCHARD présente l'organigramme des services régionaux actualisé au 1er octobre 2026. Les recrutements engagés depuis l'été sont désormais finalisés.

Le pôle administratif et sportif est renforcé par l'arrivée de Nathan JANC qui a pris ses fonctions le 1er octobre. Il est recruté pour une durée d'un an dans le cadre d'un contrat d'apprentissage en lien avec sa formation STAPS à Metz. Paul GOURNET, qui poursuit sa 2ème année d'alternance, rejoint le pôle institutionnel et communication.
Le secteur Performance est réorganisé à la suite du départ de Sébastien KOEHLER. Jérôme RICHERT et Elisa VACCARA poursuivent leurs missions et deux prestataires, Denis YONG et Laurentiu DIRMENT, renforcent l'encadrement du Pôle Espoir et des sorties des équipes du Grand Est. Des conventions ont été établies pour la saison, représentant un volume global de prestations de l'ordre de 1 000 heures.
Le secteur Développement et Formation conserve ses trois collaborateurs, sous la responsabilité de Thierry WICK. Une légère réduction du volume de prestations extérieures doit permettre de dégager davantage de disponibilité pour les missions régionales, l'encadrement et la formation BPJEPS.
Vincent BLANCHARD informe également les membres que le recrutement d'un volontaire en service civique est finalisé. Après examen des candidatures et entretiens, Édouard PORTE a été retenu pour une mission de 8 mois de la mi-novembre 2026 à la mi-juillet 2027. Son expérience pongiste et sa capacité à être rapidement autonome ont notamment été prises en compte. Le poste est mis à disposition par la Fédération. Le complément d'indemnité de 100 € par mois versé par la Ligue sera remboursé par la FFTT à l'issue de la mission, ce dispositif ne doit donc pas générer de coût pour la Ligue.

Activité des services et soutien de la Zone

Le Directeur Général indique qu'aucun élément nouveau n'est à signaler concernant les dossiers de subventions depuis la réunion du Bureau de Ligue du 8 septembre. L'activité des services demeure soutenue, même si les principales opérations de lancement du championnat par équipes et du Critérium fédéral sont désormais réalisées. Plusieurs actions « Du stade vers l'emploi » sont notamment programmées dans les jours suivants.

Vincent BLANCHARD revient sur les soutiens envisagés par la Zone Est pour la formation d'Entraîneur Fédéral et pour les opérations liées au centenaire de la FFTT et au 10ème anniversaire de la Ligue du Grand Est. L'aide à la formation permettrait de soutenir une action déjà conduite par la Ligue. Concernant les anniversaires, il souligne la nécessité de définir rapidement les projets afin de solliciter les financements correspondants. L'organisation d'une animation à l'occasion du Final Four début mai 2027 est évoquée comme une possibilité à étudier.

POINT 3 - ASSEMBLEES GENERALES DEPARTEMENTALES (Christophe PORTE)

Christophe PORTE remercie les Comités départementaux pour leurs invitations aux Assemblées Générales. La Ligue a été représentée à 9 des 10 Assemblées départementales.

Il en ressort globalement une bonne dynamique et pas de difficultés particulières.

Christophe PORTE remercie l'ensemble des responsables et bénévoles départementaux pour le travail accompli et souligne l'importance de leur engagement dans l'activité de la Ligue.

POINT 4 - ORGANISATIONS EXCEPTIONNELLES (Corinne STOFFEL)

4.1- FINAL FOUR DE LA LIGUE DES CHAMPIONS FEMININE

En l'absence de Corinne STOFFEL, Vincent BLANCHARD présente les modalités d'organisation du Final Four de l'ETTU Champions League Women, prévu les 1er et 2 mai 2027 au Palais des Sports Saint-Symphorien de Metz. La compétition réunira 4 équipes, avec 2 demi-finales le samedi et la finale le dimanche.

Après une 1ère édition organisée en Pologne, l'ETTU a pris contact avec la Ligue durant l'été. Les démarches engagées auprès de la Ville de Metz, du Conseil départemental de la Moselle et de la Région Grand Est ont permis de réunir des perspectives de soutien suffisantes pour engager le projet. Lors de sa réunion du 8 septembre 2026, le Bureau de Ligue a donné mandat au Président pour signer le contrat et a approuvé l'engagement financier associé.

Vincent BLANCHARD précise que le modèle économique de cette organisation diffère de celui des compétitions habituellement accueillies par la Ligue. Le nombre d'équipes est fixé et l'organisateur doit prendre en charge l'hébergement, la restauration et le transport des délégations. Les principales ressources reposeront donc sur les subventions publiques, les partenariats privés et la billetterie. Les exigences techniques, de présentation et de production audiovisuelle sont élevées, tandis que les perspectives de recettes de billetterie restent plus incertaines que pour le Final Four masculin.

La qualification éventuelle des équipes de Metz et d'Étival constituerait un facteur important de mobilisation du public. À l'inverse, l'absence d'équipe régionale pourrait limiter les recettes. Vincent BLANCHARD indique que ce risque est identifié et assumé dans le cadre d'une démarche de promotion du tennis de table féminin. Le budget global est estimé à environ 150 000 €, en intégrant les charges de personnel et l'ensemble des moyens mobilisés. Le contrat porte sur l'édition 2027 et comporte une clause préférentielle pour les éditions 2028 et 2029. Une éventuelle poursuite de l'organisation dépendra du bilan de cette première édition et de l'accord des parties.

Christophe PORTE souligne l'intérêt d'accueillir un événement de cette visibilité et de soutenir les clubs professionnels féminins du territoire. Le centenaire de la Fédération et le 10ème anniversaire de la Ligue seront également des occasions de mener une opération de promotion autour de cet événement.

Le Final Four se déroulera à la suite des compétitions WTT de Metz : le Youth Contender est programmé du 19 au 22 avril 2027 et le Youth Star Contender du 23 au 25 avril. Les installations principales, notamment le sol sportif, pourront être conservées jusqu'au Final Four. Les journées suivant le WTT seront consacrées à la transformation de la salle et à la mise en place des équipements spécifiques.

Un appel à bénévoles pour cette organisation sera prochainement lancé par les services de la Ligue.

4.2- BILAN DES EURO MINI CHAMP'S

Vincent BLANCHARD présente le bilan de la 20ème édition des Euro Mini Champ's organisée à Schiltigheim du 28 au 30 août 2026. La réunion de bilan s'est tenue la veille du Conseil de Ligue. Le déroulement sportif et l'organisation ont donné satisfaction.
Les temps proposés à l'occasion du 20ème anniversaire de l'événement ont également été appréciés. La soirée du jeudi a réuni d'anciens organisateurs ainsi que les partenaires publics et privés qui ont contribué à son financement. Le dimanche soir, une manifestation conviviale a été organisée pour les bénévoles de cette édition et des éditions précédentes.
Le passage de 4 à 6 tableaux a permis de renouveler le format sportif tout en accueillant plus de 400 joueurs.
Le bilan financier n'est pas encore arrêté, mais les premiers éléments laissent envisager un résultat positif dans la continuité des éditions antérieures.

4.3- AUTRES ORGANISATIONS ET ECHEANCES A VENIR

Les Internationaux Jeunes du Grand Est se dérouleront les 19 et 20 décembre 2026 à Pont-à-Mousson. Le niveau des inscriptions atteint déjà celui de l'édition précédente qui avait réuni plus de 30 délégations. La Ville a confirmé la mise à disposition des 3 salles du complexe permettant d'installer plus de 50 tables.
Les Championnats de France des Régions sont programmés à Pont-à-Mousson du 23 au 25 février 2027. La disponibilité du gymnase a également été confirmée pour le 4ème tour du Critérium fédéral de Nationale 1 prévu du 5 au 7 mars 2027. Les compétitions WTT d'avril et le Final Four des 1er et 2 mai compléteront ce programme d'organisations.

Corinne STOFFEL dispose désormais de l'ensemble des dates et lieux des différentes manifestations et reprendra contact avec les bénévoles afin de préciser la composition des

équipes. Vincent BLANCHARD souligne que la saison sera particulièrement chargée. Le renforcement des services par un alternant supplémentaire et un volontaire en service civique doit contribuer au bon déroulement de ces organisations.

POINT 5 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION (Philippe BOLMONT) COMMUNICATION ET VALORISATION DES DIRIGEANTS (Bernard SIMONIN)

5.1- POINT D'ACTUALITE DE LA BRANCHE ADP

Ping à l'école

Le Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, Philippe BOLMONT, présente le lancement de l'opération fédérale « Une école une table » dont les inscriptions sont ouvertes du 28 septembre au 20 novembre 2026. Les informations et les liens d'inscription ont été transmis aux Comités départementaux afin qu'ils les relaient auprès des clubs disposant de partenariats scolaires et des établissements de proximité. Les membres sont invités à promouvoir largement cette opération puisque la dotation globale du territoire dépend du nombre de candidatures déposées.

Ping Entreprise et dossier de partenariat

Deux nouvelles actions « Du stade vers l'emploi » sont programmées à Sarrebourg le mardi 13 octobre et à Batilly le jeudi 15 octobre 2026.
Le catalogue d'animations et de prestations destinées aux entreprises a été actualisé.
Il sera complété par un nouveau dossier de partenariat présentant la Ligue et ses différentes activités. Ce support privilégiera un format numérique interactif qui peut également être décliné en format papier.
Guillaume DIEBLING poursuit la préparation de ce dossier dont une 1ère version a été soumise aux membres du Bureau de Ligue. Un lien de consultation sera adressé aux membres du Conseil dans la semaine suivant la réunion afin de recueillir leurs observations avant sa finalisation.

Ping Santé

Le dispositif Ping Santé Grand Est est relancé pour la saison 2026/2027. La Ligue accompagne les clubs dans la mise en place de cycles adaptés, en partenariat avec des établissements de santé, médico-éducatifs ou sociaux. Les informations et les modalités de participation sont disponibles sur le site de la Ligue. Laurence GERMAIN est l'interlocutrice pour ce dossier.
Deux formations fédérales sont programmées au CREPS de Nancy : la formation Animateur Ping Santé Bien-être (module A) les 19 et 20 octobre 2026 puis la formation Moniteur Ping Santé sur ordonnance (module B) du 23 au 25 novembre 2026.

Ping pour tous et Summer Ping

Le Summer Ping s'est déroulé à Pont-à-Mousson du 24 au 28 août 2026. Il a réuni une trentaine de jeunes encadrés par 3 intervenants autour d'un programme associant séances de tennis de table, activités de loisirs et soirées conviviales.
Une légère baisse de la participation par rapport à l'édition précédente a conduit à adresser un questionnaire de satisfaction aux stagiaires. Le taux de réponse atteint 75 % et les appréciations recueillies sont très positives. Ces retours permettront d'ajuster les contenus et de réfléchir à une possible évolution des dates pour les prochaines éditions.

Stage franco-allemand

Le stage franco-allemand, qui n'avait pas pu être organisé l'année précédente faute de participants, s'est tenu au CREPS de Strasbourg du 26 juillet au 1er août 2026. Porté par la FFTT et confié à la Ligue pour son organisation, il a réuni 16 jeunes âgés de 13 à 17 ans (10 Français et 6 Allemands), dont 11 garçons et 5 filles.
L'encadrement était assuré par Paul GOURNET, Léa BEYREUTHER, Pierre KRUTTEN et Wieland SPEER. Le programme était organisé autour du perfectionnement sportif, d'ateliers linguistiques, de visites culturelles et d'activités. L'idée était de faire progresser les participants tout en favorisant les échanges et la communication entre les jeunes des deux pays.

Commission Régionale des Jeunes

Philippe BOLMONT et Julie ARNOULD présentent les suites de la réunion de la Commission Régionale des Jeunes organisée en visioconférence le 8 juillet.
Avant d'engager des projets, la Commission souhaite mieux connaître les attentes des pongistes du Grand Est âgés de 12 à 20 ans.
Un questionnaire comportant 17 items a été préparé. Il porte notamment sur les motivations des jeunes au sein de leur club, leurs préférences en matière de compétition et leur consommation de contenus consacrés au tennis de table sur les réseaux sociaux.
Des échanges suivent sur les modalités de diffusion de ce questionnaire.
Philippe BOLMONT informe ensuite les membres du départ de Liv STAB qui poursuit ses études dans les Hauts-de-France. La Commission compte désormais 5 membres et recherche de nouveaux représentants départementaux notamment pour les territoires qui ne sont pas encore représentés.
Il indique également que Lola GUILLAUME a intégré le Club des 300 de la FFTT. Romane GAUDION et Joachim BARCELO ont, pour leur part, été associés à la remise des récompenses lors des Internationaux Jeunes de Charleville-Mézières.

5.2- POINT D'ACTUALITE CVD

Bernard SIMONIN, Vice-Président en charge de la communication et la valorisation des dirigeants, présente les travaux du secteur.

La présence de la Ligue se développe sur Facebook, Instagram et plus récemment sur TikTok. La production de vidéos doit être poursuivie pour expliquer les orientations de la Ligue et valoriser les actions conduites dans les clubs. Deux premières vidéos ont permis, la saison passée, de mettre en valeur les initiatives dans les clubs : la pratique en EHPAD à Thaon Cheniménil dans les Vosges, et le Baby Ping à Zorn Hochfelden TT dans le Bas-Rhin. Le dispositif sera poursuivi en donnant la priorité à d'autres départements sous réserve de disposer de candidatures.

La valorisation des dirigeants demeure une priorité. Bernard SIMONIN souhaite développer les Trophées des Dirigeants en mettant en avant les projets conduits collectivement dans les clubs et en accompagnant leur réalisation. Environ 25 candidatures avaient été reçues lors de la précédente campagne. L'objectif est d'atteindre une cinquantaine de dossiers.

Il revient sur la réussite des Est'Oiles du Ping organisées en juillet 2026 à Tomblaine devant une salle pleine. Le quiz intergénérationnel proposé au cours de la soirée a été apprécié. Des animations favorisant la participation du public pourront de nouveau être étudiées pour les prochaines éditions.

Christophe PORTE complète cette présentation en annonçant un appel à candidatures pour les Trophées du Ping fédéraux qui seront remis lors d'une soirée faisant suite à l'Assemblée Générale de la FFTT.

5.3- BILAN CHIFFRE DE LA CAMPAGNE PSF

Philippe BOLMONT rappelle que 23 clubs et 6 Comités départementaux ont déposé des dossiers dans le cadre de la campagne PSF 2026.
Le détail des aides attribuées figure dans les documents communiqués aux membres pour cette séance.
Le montant global accordé au territoire du Grand Est (Ligue, Comités Départementaux et clubs) s'établit ainsi à 140 780 €. Les tableaux transmis permettent de consulter la répartition détaillée des aides par structure et par dispositif.

POINT 6 - FINANCES (Dominique THIRION)

6.1- COMPTE D'EXPLOITATION 2025/2026, BILAN AU 30 JUIN 2026, ANNEXE

Dominique THIRION présente les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2026. Le rapport comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe ainsi que les comptes analytiques a été communiqué aux membres avant la séance.
Les vérifications du cabinet SECEF ont été réalisées dans les locaux de la Ligue les 15 et 16 juillet 2026. Charles LOUIS représente le cabinet SECEF lors de ce Conseil de Ligue.

Le total du bilan s'établit à 1 219 821,63 € contre un montant arrondi de 1 118 660 € au 30 juin 2025.
À l'actif, les immobilisations représentent une valeur nette de 107 628 €. Les créances des adhérents et usagers s'élèvent à 34 559 €, les autres créances à 210 686 € et les charges constatées d'avance à 3 643 €. Les disponibilités atteignent 863 306 € et restent proches de leur niveau de l'exercice précédent. Aucun stock n'est enregistré.

Au passif, le report à nouveau atteint 591 069 € après intégration du résultat de l'exercice précédent. L'excédent de l'exercice s'établit à 61 644,91 €. Les subventions d'investissement représentent 10 711 € et les provisions 98 227 € contre 107 307 € l'année précédente. Les dettes s'élèvent à 458 170 € dont 125 718 € de produits constatés d'avance. Le Trésorier rappelle que ces derniers correspondent à des sommes déjà perçues mais se rapportant à l'exercice suivant.

Le compte de résultat fait apparaître des produits et des charges qui atteignent respectivement 2 114 428,79 € et 2 052 783,88 € dégageant un excédent net de 61 644,91 € contre 122 974,48 € lors de l'exercice précédent.

En réponse à une question sur l'évolution de la présentation du résultat exceptionnel, Charles LOUIS explique les conséquences de la modernisation des états financiers. Certaines opérations auparavant classées en résultat exceptionnel sont désormais rattachées à l'exploitation. Pour la Ligue, cela concerne notamment certaines amendes, des quotes-parts de subventions et des opérations relatives aux exercices antérieurs. La définition du résultat exceptionnel étant devenue plus restrictive, cette évolution doit être prise en compte dans la comparaison des comptes d'un exercice à l'autre.

La présentation analytique distingue le budget principal de fonctionnement du budget annexe des manifestations. Le fonctionnement enregistre 1 545 555,94 € de charges et 1 551 222,22 € de produits, soit un excédent de 5 666,28 €. Le budget des manifestations présente 507 227,94 € de charges et 563 206,57 € de produits, soit un excédent de 55 978,63 €. 4 manifestations ont été organisées au cours de l'exercice. Leurs résultats contribuent donc largement à l'excédent global de la Ligue.

Dominique THIRION présente également les taux de réalisation par rapport au budget prévisionnel. Pour le budget principal, ils atteignent 104,3 % en charges et 104,7 % en produits. Pour les manifestations, ils s'établissent respectivement à 85,5 % et 94,9 %. À l'échelle du budget global, les charges représentent 98,9 % du prévisionnel et les produits 101,9 %. L'exécution reste ainsi proche des prévisions malgré les difficultés d'estimation propres à certaines manifestations.

Le Trésorier souligne toutefois le faible niveau de l'excédent de fonctionnement. Celui-ci s'établissait à 8 719,81 € en 2023/2024 et à 34 605,19 € en 2024/2025 avant de revenir à 5 666,28 € en 2025/2026. Le fonctionnement demeure maîtrisé et proche de l'équilibre, mais les marges restent limitées.

Le Commissaire aux Comptes, Charles LOUIS, rappelle que les travaux du cabinet ont porté sur l'ensemble des comptes, avec des contrôles par sondage concernant notamment les licences, les subventions et les dépenses liées aux manifestations. Il indique qu'aucune anomalie n'a été relevée et que les comptes présentés sont ceux qui seront certifiés. Le travail de préparation réalisé par Cédric LACHAMBRE, Vincent BLANCHARD et Dominique THIRION est salué.

Après présentation des comptes annuels par le Trésorier Général, le Conseil de Ligue arrête et adopte à l'unanimité les comptes de l'exercice 2025/2026, présentant un résultat de 61.644,91€ et un total de Bilan de 1 219 821,63 €.

Le Conseil de Ligue décide par ailleurs à l'unanimité de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter en totalité le résultat de 61.644,91€ en report à nouveau.

6.2- BUDGET PREVISIONNEL 2026/2027

Dominique THIRION présente le budget prévisionnel élaboré à partir du réalisé 2025/2026 et des évolutions attendues pour la nouvelle saison. Le détail analytique a été transmis aux membres avant la séance.

Le budget principal de fonctionnement est équilibré à 1 532 400 € en charges et en produits. Le budget annexe des manifestations est également présenté à l'équilibre, à hauteur de 778 000 €. Le budget global s'établit ainsi à 2 310 400 € en charges et en produits.

Pour le fonctionnement, les prévisions correspondent à une diminution de 0,85 % des charges et de 1,21 % des produits par rapport au réalisé de l'exercice précédent. Le budget repose sur la maîtrise des charges fixes et de structure ainsi que sur une estimation prudente des ressources, notamment des subventions, tout en maintenant les actions de développement et de professionnalisation.

Les charges sont réparties à hauteur de 726 900€ pour la structure et le personnel, 401 300€ pour l'institutionnel, 200 100€ pour la gestion de l'activité, 122 000€ pour la technique et 82 100€ pour l'Animation Développement Promotion. Le budget des manifestations progresse sensiblement avec 6 organisations prévues contre 4 sur l'exercice clos.

Les prévisions de produits tiennent compte d'une légère progression des licences et de l'évolution des tarifs mais également d'une diminution des prestations extérieures et d'une estimation prudente de certaines autres recettes.

Le Conseil de Ligue adopte à l'unanimité le budget prévisionnel 2026/2027 équilibré à 2 310 400 € en vue de sa présentation à l'Assemblée Générale.

6.3- ETAT DES COMPTES DES CLUBS

Dominique THIRION présente la situation des comptes des clubs arrêtée au 9 octobre 2026. Le tableau porte sur 294 clubs. Le solde net de la balance s'élève à 501 506,55 €.
Parmi les 294 clubs, 192 adhèrent au prélèvement à échéance. Le prélèvement prévu le 15 octobre, établi à partir des fiches financières arrêtées au 30 septembre, doit concerner 189 clubs pour un montant de 348 639,55 €.
Au 8 octobre 2026, les engagements enregistrés représentent 831 862,30 €, contre 936 992,80 € à la clôture du 30 juin 2026.

POINT 7- SECRETARIAT GENERAL (Pierre-Alexandre COUSIN)

7.1- STATISTIQUES

Le Secrétaire Général, Pierre-Alexandre COUSIN présente les statistiques arrêtées au 30 septembre 2026, comparées à celles des saisons précédentes à la même date. L'analyse porte sur les licences compétition, loisir, dirigeant, découverte et liberté, à l'exclusion des licences événementielles.

Le nombre total de licences s'établit à 10 718, contre 10 860 en septembre 2025, 10 205 en septembre 2024 et 8 668 en septembre 2023. La progression de 18% enregistrée entre septembre 2023 et septembre 2024 s'inscrit dans l'élan des Jeux olympiques de Paris 2024. Les performances françaises et la visibilité des frères Alexis et Félix Lebrun ont contribué à renforcer l'attractivité du tennis de table.
Après une nouvelle progression en septembre 2025, le début de saison 2026/2027 présente un très léger recul de 142 licences soit 1,31 %. L'effectif reste toutefois supérieur de 5% à celui de septembre 2024 et de 24% à celui de septembre 2023. Pierre-Alexandre COUSIN souligne ainsi la nécessité de replacer cette légère diminution dans la progression des dernières années.

La répartition par type de licence fait apparaître des évolutions différentes. Les licences compétition atteignent 62,5 % de l'ensemble et progressent de 4% par rapport à septembre 2025. Les licences compétition et dirigeant réunies représentent 71 % du total des licences contre 68 % l'année précédente.
Le principal recul concerne les licences loisirs qui passent de 3 366 à 2 961, soit une diminution de 405 licences et d'environ 12 %. Leur part dans l'effectif total diminue de 31 % à 28 %. La Ligue compte également 135 licences découverte.

La lecture départementale fait apparaître 5 départements en progression et 5 en diminution. Le Haut-Rhin enregistre la plus forte hausse en nombre avec 60 licences supplémentaires, devant le Bas-Rhin (46), la Meuse (17), la Haute-Marne (14) et l'Aube (13). En pourcentage, la Meuse présente la progression la plus élevée autour de 5 %, très proche de celle du Haut-Rhin. Les principales diminutions concernent la Moselle avec 121 licences de moins, et la Meurthe-et-Moselle avec 109. Les Vosges reculent de 31 licences, les Ardennes de 20 et la Marne de 11. La Moselle et le Bas-Rhin comptent chacun 2 007 licences, soit environ 19 % de l'effectif régional par département et près de 38 % à eux deux. Ils sont suivis de la Meurthe-et-Moselle, qui représente 15 % des licences, du Haut-Rhin avec 11 %, et de la Marne avec 10 %.

La répartition par âge fait apparaître une progression des vétérans de 192 licences portant leur effectif à 5 185. Ils représentent désormais environ 48 % des licenciés contre 46 % en septembre 2025. Les minimes et les cadets progressent également avec respectivement 11 et 18 licences supplémentaires. À l'inverse, les poussins passent de 446 à 303 licences, soit une diminution 32 %. Les benjamins reculent de 92 licences soit 12,3 %, les juniors de 26 et les seniors de 102 soit 4,8 %. Les catégories des poussins aux juniors réunissent ainsi 3 488 licences contre 3 720 l'année précédente, soit un recul de 232 licences et de 6,2 %. Leur part dans l'effectif régional diminue de 34,3 % à 32,5 %.

Ces évolutions confirment la tendance au vieillissement des licenciés et appellent une attention particulière au recrutement des plus jeunes. À ce stade de la saison, les chiffres ne permettent pas encore de distinguer un décalage dans l'enregistrement des licences d'une diminution durable des effectifs.

La Ligue compte 1 415 licences féminines et 9 303 licences masculines. Les licences féminines diminuent de 102 par rapport à septembre 2025 soit 6,7 %, alors que les licences masculines reculent de 40 soit 0,4 %. La diminution des licences féminines représente ainsi 102 des 142 licences perdues au niveau régional. Leur part dans l'effectif total passe d'environ 14 % à 13,2%. La présence féminine varie également selon le type de licence : les femmes représentent 21,6% des licences loisirs et environ 9 % des licences compétition. Les échanges rappellent l'intérêt des actions scolaires notamment à travers l'expérience de la Meuse évoquée lors du précédent Conseil.

La répartition par âge fait apparaître une proportion plus importante de jeunes parmi les licenciées. Les poussines et les benjamines représentent ensemble 12,7 % de l'effectif féminin, contre 8,4 % pour les catégories correspondantes chez les hommes.
Pierre-Alexandre COUSIN souligne la nécessité de poursuivre le suivi des licences loisirs, des plus jeunes et des licences féminines. Un nouveau point statistique sera présenté lors du prochain Conseil de Ligue afin d'apprécier les évolutions de mi-saison.

7.2- IRD ET COMPOSITION DES COMMISSIONS REGIONALES

Vacance de deux sièges au Conseil de Ligue

Pierre-Alexandre COUSIN présente les situations de Marc LEPIN et de Maxime LANG, ainsi que leurs conséquences sur la composition du Conseil de Ligue.
Il rappelle que l'article 20 du règlement intérieur prévoit la perte de la qualité de membre élu lorsqu'un membre a manqué sans excuse 3 séances consécutives du Conseil de Ligue. Il indique avoir vérifié les absences des deux intéressés lors des réunions du 19 septembre 2025, du 6 mars 2026 et du 27 juin 2026. Les conditions étant réunies, il propose de constater la perte de leur qualité de membre élu et la vacance des sièges correspondants.

Le Conseil de Ligue constate à l'unanimité, en application de l'article 20 du règlement intérieur, la perte de la qualité de membre élu de Marc LEPIN et de Maxime LANG, ainsi que la vacance des deux sièges correspondants.

Pierre-Alexandre COUSIN précise que tous les candidats de la liste présentée par Christophe PORTE lors des élections de 2024 avaient été élus. Il n'existe donc aucun candidat non élu de cette liste susceptible d'être appelé pour pourvoir les sièges devenus vacants.

Une élection complémentaire sera organisée lors de l'Assemblée Générale du 11 novembre 2026 pour deux postes, dont un médecin.
Les modalités de candidature et l'adaptation de l'ordre du jour sont examinées au point 7.3.

Instance Régionale de Discipline

Le Secrétaire Général rappelle que Nicolas HEY a présenté sa démission de la présidence de l'Instance Régionale de Discipline tout en indiquant rester disponible jusqu'à l'Assemblée Générale.
Les démarches engagées pour renforcer la composition de l'instance ont permis de recueillir l'accord d'Isabelle FRIRY et de Corinne STOFFEL pour devenir suppléantes, ainsi que celui de Tamara PARMENTELAT pour devenir membre titulaire.
Pierre-Alexandre COUSIN indique avoir sollicité les autres membres de l'instance pour en assurer la présidence. Aucun n'ayant souhaité prendre cette responsabilité, il propose sa candidature ce qui implique son passage de membre suppléant à membre titulaire.
La composition proposée comprend 6 membres titulaires, dont 4 extérieurs au Conseil de Ligue.
Le Conseil de Ligue prend acte de la démission de Nicolas HEY de la présidence de l'Instance Régionale de Discipline et approuve à l'unanimité la nomination d'Isabelle FRIRY et de Corinne STOFFEL comme membres suppléantes, celle de Tamara PARMENTELAT comme membre titulaire, ainsi que le passage de Pierre-Alexandre COUSIN comme membre titulaire et sa nomination à la présidence de l'instance. Cette dernière nomination prend effet immédiatement, à compter du 9 octobre 2026.

Commission Régionale Médicale

La situation de la présidence de la Commission Régionale Médicale est évoquée à la suite de la perte de la qualité de membre élu de Maxime LANG.
Il est précisé que, si la Commission doit se réunir dans l'attente de la nomination d'un nouveau Président, la présidence de séance sera assurée par le membre le plus âgé parmi les membres présents conformément à l'article 33 du règlement intérieur. Cette disposition permet d'assurer la tenue de la réunion et ne constitue pas une nomination à la présidence de la Commission.

Jury d'Appel Régional

Le Conseil de Ligue examine le remplacement de Marc LEPIN au sein du Jury d'Appel Régional et à sa présidence. L'article 39.2 du règlement intérieur prévoit une composition de 7 membres dont au moins 5 appartenant au Conseil de Ligue, nommés sur proposition du Président de la Ligue.
Les membres suppléants sont sollicités pour rejoindre les titulaires et éventuellement, assurer la présidence. En l'absence d'autre candidature, Christophe PORTE propose la nomination de Pierre-Alexandre COUSIN comme membre titulaire et Président du Jury d'Appel Régional.
Pierre-Alexandre COUSIN accepte la proposition.
Le Conseil de Ligue adopte à l'unanimité la nomination de Pierre-Alexandre COUSIN comme membre titulaire et Président du Jury d'Appel Régional

7.3- DELEGUES DE LIGUE 2026/2027

Les membres examinent les besoins de représentation de la Ligue lors des compétitions régionales de la saison 2026/2027. Les réponses reçues à l'appel à candidatures sont présentées et les disponibilités sont complétées en séance.
Bernard SIMONIN assurera les fonctions de délégué de Ligue lors des Championnats du Grand Est Vétérans à Thionville. Philippe BOLMONT assurera cette mission lors des Championnats du Grand Est Individuels à Haguenau.
Pour les Finales Régionales par Classement à Faulquemont, Thomas PHILIPPI se propose pour assurer la mission sous réserve de ne pas être lui-même qualifié comme joueur. En cas de qualification, Françoise LAPICQUE pourra assurer la représentation de la Ligue.
Trois compétitions restent sans délégué : le Top Régional Détection, la Coupe Nationale Vétérans et la Finale Régionale des Interclubs.
Une relance générale sera effectuée. Les désignations restant en suspens pourront être examinées lors d'un prochain Conseil de Ligue.

7.4- ASSEMBLEE GENERALE DU 11 NOVEMBRE

Pierre-Alexandre COUSIN et Christophe PORTE soumettent l'ordre du jour qui est proposé pour l'Assemblée Générale qui aura lieu le 11 novembre à la Maison Régionale des Sports de Tomblaine.
À la suite de la décision prise au point 7.2, une élection complémentaire au Conseil de Ligue y sera organisée pour pourvoir deux postes, dont un médecin. La date limite de réception des candidatures est fixée au 31 octobre 2026. Cette même date est retenue pour le retour des questions diverses.

Le Conseil de Ligue approuve à l'unanimité l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, l'organisation de l'élection complémentaire et la date du 31 octobre 2026 pour la réception des candidatures et des questions diverses.

POINT 8- GESTION DE L'ACTIVITE (Emmanuel LEGRY)

8.1- POINT GENERAL DE DEBUT DE SAISON SPORTIVE

La Présidente de la Commission Sportive Régionale, Françoise LAPICQUE, présente les premiers chiffres de la saison 2026/2027.

Le championnat régional par équipes compte un niveau record de 1 141 équipes.

À la veille du premier tour, le Critérium fédéral compte 1 977 inscrits pour le Grand Est contre 1 947 lors de la saison précédente. Environ 25% des licenciés compétitions participent donc au 1er tour du critérium fédéral. La répartition départementale fait apparaître 119 inscrits dans les Ardennes, 120 dans l'Aube, 181 dans la Marne, 51 en Haute-Marne, 284 en Meurthe-et-Moselle, 49 dans la Meuse, 375 en Moselle, 432 dans le Bas-Rhin, 174 dans le Haut-Rhin et 192 dans les Vosges.

Les inscriptions aux Interclubs sont toujours en cours. Il est donc encore trop tôt pour dresser un bilan de la participation à cette compétition.

8.2- MODIFICATIONS DES REGLEMENTS SPORTIFS (Françoise LAPICQUE)

Françoise LAPICQUE présente les adaptations du règlement régional de la Coupe Nationale Vétérans rendues nécessaires par une évolution des règlements fédéraux intervenue après la validation des règlements régionaux en juin.
Un 4ème tableau, dénommé tableau D, est ajouté à l'échelon régional pour les joueurs de plus de 70 ans. Ce tableau permettra une qualification pour l'échelon national.
L'ordre des parties est également modifié pour être conforme à la formule nationale. La rencontre débute désormais par le double puis se poursuit par les simples AX, BY, AY et BX. Elle reste arrêtée dès qu'une équipe a remporté 3 parties.

Le Conseil de Ligue adopte à l'unanimité les modifications présentées du règlement régional de la Coupe Nationale Vétérans.

8.3- COLLOQUES DE L'ARBITRAGE ET DIVERSES INFORMATIONS CRA (Yohan DECLOMESNIL

Le Président de la Commission Régionale d'Arbitrage, Yohan DECLOMESNIL, présente le bilan du colloque des cadres de l'arbitrage, organisé sur plusieurs sites les 11, 12 et 13 septembre 2026. Environ 125 personnes y ont participé. Les retours sont positifs malgré quelques difficultés techniques de visioconférence qui devront être corrigées pour les prochaines éditions.

Les désignations des clubs pour les prestations de juge-arbitrage ont été réalisées soit environ 230 désignations.

Une réunion commune de la Commission Sportive Régionale et de la Commission Régionale de l'Arbitrage a également réuni environ 25 participants parmi lesquels des correspondants de clubs, des capitaines et des joueurs. Elle a permis de répondre aux questions, de présenter des outils et d'échanger sur les évolutions sportives et d'arbitrage. Compte tenu des retours favorables, une nouvelle séance pourrait être proposée avant le début du championnat par équipes de seconde phase.

Des actions de formation continue destinées aux JA2 et JA3 sont envisagées en novembre et décembre.

Concernant les formations AR et JA1, une 1ère session est programmée les 24 et 25 octobre 2026 à Tomblaine et à Mulhouse. La formation d'Arbitre Régional se déroulera le samedi 24 octobre et celle de Juge-Arbitre du 1er degré le dimanche 25 octobre. Une autre session est prévue à Châlons-en-Champagne avec la formation AR le samedi 31 octobre et la formation JA1 le dimanche 1er novembre.
Une 2ème session AR/JA1 est annoncée sur les territoires aubois, alsacien et mosellan les week-ends des 20 et 21 février et des 27 et 28 février 2027. Les sites précis restent à confirmer. Une 3ème session pourrait être proposée au début du mois d'avril.

La formation JA2 est programmée en visioconférence les mercredis 4, 18 et 25 novembre puis les 2, 9 et 16 décembre 2026. Elle sera complétée par une journée en présentiel consacrée aux révisions et à l'examen dont la date sera définie ultérieurement.

À l'échelon de la Zone Est, la formation JA3 se déroulera en visioconférence les lundis à compter du 2 novembre 2026 pour un minimum de 6 séances.

Une formation de préparation au stage de sélection et à l'examen d'Arbitre National est également programmée les 19 et 20 décembre 2026 à Pont-à-Mousson à l'occasion des Internationaux Jeunes du Grand Est. Elle comprendra des séquences théoriques et pratiques. La date limite d'inscription est fixée au 11 décembre 2026.

8.4- COMPTABILISATION DES CARTONS

Concernant la comptabilisation des cartons, il est proposé qu'en plus des compétitions retenues par la FFTT, soient ajoutées pour les compétitions régionales :

- au titre 5 : - Interclubs régionaux
- au titre 6 : - Championnats du Grand Est Vétérans
 - Top Régional Détection
 - Finales Régionales par Classement
 - Championnats du Grand Est Individuels

La délibération proposée est adoptée à l'unanimité.

8.5- POINT CREF

En l'absence d'Anthony SCREMIN, président de la Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation, Vincent BLANCHARD présente un compte rendu des actualités de cette Commission.
Concernant la formation des dirigeants, il rappelle que le colloque de zone a été évoqué en début de séance. Une réflexion reste à mener sur l'organisation d'un temps dédié aux dirigeants à l'occasion des événements internationaux prévus à Metz en 2027.
La formation d'Animateur Fédéral a débuté à distance et se poursuivra en présentiel pendant les vacances de la Toussaint. Les autres échéances de formation technique figurent dans le calendrier de la Ligue.
La formation BPJEPS a commencé à la mi-septembre avec 7 stagiaires, accueillis dans 7 structures différentes. Le rythme retenu est d'environ une semaine de cours par mois. Vincent BLANCHARD précise que cette organisation a été définie avec les employeurs et le CREPS après examen de différentes modalités d'alternance.

8.6- AUTRES

Françoise LAPICQUE informe les membres du changement de responsable sportif au Comité de la Haute-Marne.
Vincent MATHIEU n'exerce plus cette mission et le Comité propose Christophe CHARLIER pour le représenter au sein de la Commission Sportive Régionale. Le Président du Comité de la Haute-Marne confirme la démission de Vincent MATHIEU annoncée lors de l'Assemblée Générale départementale.

Le Conseil de Ligue approuve à l'unanimité le remplacement de Vincent MATHIEU par Christophe CHARLIER au sein de la Commission Sportive Régionale.
La composition diffusée de la Commission sera actualisée en conséquence.

POINT 9 - INFOS DU DIRECTEUR DE l'E.T.A.P.E (Guillaume KRATZ)

Le Directeur de l'E.T.A.P.E. Guillaume KRATZ présente le bilan de début de saison du secteur Performance.

Pôle Espoir

Le Pôle Espoir accueille 8 joueurs, tous collégiens et issus du territoire régional. La rentrée s'est déroulée autour du 20 août avec un stage de reprise.
Jérôme RICHERT assure la responsabilité du Pôle, avec l'appui de Denis YONG et de Laurentiu DIRMENT ainsi que l'intervention ponctuelle d'Elisa VACCARA.
Guillaume KRATZ souligne la bonne adaptation des jeunes au nouveau cadre, la qualité de l'ambiance de travail et la collaboration positive entre les encadrants.
Une réunion de présentation de la saison aux parents s'est tenue en visioconférence le 25 septembre. La FFTT a également réalisé au cours du mois de septembre un reportage consacré aux métiers du tennis de table centré sur Jérôme RICHERT.
A noter qu'Avelina DIRMENT NUNEZ a été sélectionnée en équipe de France U13 pour les Championnats d'Europe Jeunes prévus en novembre 2026.

Détection régionale

Le Groupe Régional Détection compte 14 membres pour la saison 2026/2027. Les conventions ont été signées avec l'ensemble des familles. La reprise a débuté par un stage de 3 jours, encadré par Elisa VACCARA et Corentin LAMAZE, réunissant 10 jeunes dans les Vosges. Les installations ont été mises à disposition par le club de Moyenmoutier. Un stage de rentrée de 4 jours au CREPS de Nancy a ensuite réuni 13 membres du GRD avant les Euro Mini Champ's.
Le suivi de proximité a repris sous la forme de regroupements organisés les mercredis sur les territoires Ouest, Centre et Est. Un 1er cycle est prévu jusqu'à la fin du mois de décembre, avant la mise en place d'un second cycle. Des visites en club, réalisées par Elisa VACCARA et destinées en priorité aux nouveaux membres complètent cet accompagnement. Une réunion avec les parents du GRD s'est également tenue en visioconférence le 22 septembre.

Trois étapes du Détect'Ping sont programmées les 7 novembre, 28 novembre et 5 décembre 2026, de 10h00 à 16h00. Elles s'adressent aux licenciés nés en 2017 ou après. Les lieux d'accueil restent à finaliser.

La 9ème édition du Rentr'O Ping se déroule du 1er juillet au 1er novembre 2026. Elle concerne le recrutement de nouveaux licenciés poussins et benjamins dans les clubs du Grand Est. Huit clubs seront récompensés en fonction des recrutements réalisés dont au moins deux clubs comptant moins de 60 licenciés. Les récompenses seront remises lors de l'Assemblée Générale du 11 novembre 2026.

Stages régionaux

Le stage régional du secteur Performance se tiendra au CREPS de Nancy du 19 au 23 octobre 2026. Il réunira 32 joueurs dont les membres du GRD et du Pôle Espoir. Le nombre de réponses positives est jugé satisfaisant.
L'encadrement sera assuré par Elisa VACCARA, responsable régionale de la détection, Jérôme RICHERT, responsable du Pôle Espoir et Manager Performance ainsi que Malcolm QUILLOT, Laurentiu DIRMENT et David PISANO. Des stagiaires BPJEPS et des animateurs fédéraux en formation seront également associés à l'encadrement. La présence de l'équipe du Pôle doit contribuer à renforcer la dynamique régionale.

Le stage Perf'Ping est programmé au CFA de Pont-à-Mousson du 26 au 30 octobre 2026. Destiné aux licenciés compétition de moins de 18 ans, il accueillera 20 participants dont 6 filles. Le programme prévoit 6 heures de tennis de table par jour avec travail technique, tactique, physique et mental ainsi que 2 activités hors tennis de table.

Sur les 20 joueurs initialement sélectionnés (10 filles et 10 garçons), seuls 8 ont répondu positivement. 12 candidatures complémentaires, toutes retenues, ont permis de compléter l'effectif. Les raisons de cette faible réponse à la sélection initiale devront être examinées.
L'organisation est assurée par Corentin LAMAZE, la direction du stage par Laurence GERMAIN et l'encadrement par Jérôme SANCHIS et Sylvain LOUVET.

Sélections du Grand Est

Après les Euro Mini Champ's, la prochaine sortie internationale est prévue aux Internationaux Jeunes de Namur les 31 octobre et 1er novembre 2026.
La délégation comprendra 6 joueurs et sera encadrée par Elisa VACCARA et Olivier SCHNEIDER. Valentine VILLANUEVA est prévue comme arbitre de la délégation.

Modification du règlement du Top Régional Détection

À l'issue de la présentation du secteur Performance, Vincent BLANCHARD soumet au Conseil de Ligue, à la demande d'Elisa VACCARA, une modification du règlement du Top Régional Détection concernant les tableaux Benjamins 2 et Benjamines 2.
La phase de préinscription libre est supprimée. Les 6 joueurs et les 6 joueuses disposant du plus grand nombre de points au classement mensuel du mois précédant l'épreuve seront directement retenus dans leurs tableaux respectifs. Le secteur Performance conserve l'attribution de 2 wild cards par tableau. Le nombre de participants demeure ainsi fixé à 8 dans chacune de ces catégories.
Cette évolution a comme objectif de simplifier la procédure et de rendre les modalités de qualification plus lisibles.

Le Conseil de Ligue adopte à l'unanimité la modification présentée du règlement du Top Régional Détection pour les tableaux Benjamins 2 et Benjamines 2.

POINT 10- DIVERS

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 22h37.

Le Président
Christophe PORTE



Le Secrétaire Général
Pierre-Alexandre COUSIN

